

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Gesal Fongicide rosier Forte

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit phytosanitaire, fongicide, 1 L

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO Jardin SA  
Hegenheimermattweg 65  
CH-4123 Allschwil  
Suisse

Téléphone : +41 (0)61 486 20 00

Téléfax : +41 (0)61 486 20 01

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Info@compojardin.ch

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse: 145

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mentions de danger : H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH208

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut déclencher une réaction allergique.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

Conseils de prudence	: P102 P103 <b>Prévention:</b> P273 <b>Intervention:</b> P391 <b>Élimination:</b> P501	éviter les risques pour l'homme et l'environnement.  Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation.  Éviter le rejet dans l'environnement.  Recueillir le produit répandu.  Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
----------------------	---	---

### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulative et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Conformément à notre expérience et aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Fongicide

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Penconazole	66246-88-6 266-275-6	Acute Tox. 4; H303 Repr. 2; H361d Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H410	<= 0,5
Dodine	2439-10-3 219-459-5	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	<= 1,2

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H317 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400	<= 0,1
-------------------------------	------------------------	---	--------

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Mousse  
Brouillard d'eau  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée pour refroidir, même après que le feu est éteint. Dans la courte distance ne pas utiliser de jet d'eau à cet effet.  
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, l'eau de surface ou l'eau de sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas ingérer.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : le produit est inflammable.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 12, Substances liquides non combustibles

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Penconazole	66246-88-6	TWA	7 mg/m <sup>3</sup>	SYNGENTA (MSDS)
		TWA	7 mg/m <sup>3</sup>	OEL (ES)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains  
Matériel : Gants en caoutchouc

Protection de la peau et du corps : Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Protection respiratoire : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, l'eau de surface ou l'eau de sous-sol.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

---

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: jaunâtre
Odeur	: légère
pH	: 6,3, Concentration: 10 g/l
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: difficilement inflammable(s)
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1 g/cm <sup>3</sup> (15 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: émulsionnable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: > 200 °C
Température de décomposition	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

### 9.2 Autres informations

Tension superficielle : Donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Évitez la chaleur extrême.  
Protéger du gel.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

##### Composants:

##### **Penconazole:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.125 mg/kg

##### **Dodine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 680 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2.100 mg/kg

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau

#### Composants:

##### Dodine:

Résultat: Irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

#### Composants:

##### Dodine:

Résultat: Irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Résultat: non sensibilisant

#### Composants:

##### Dodine:

Résultat: non sensibilisant

### Mutagénicité sur les cellules germinales

#### Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes  
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Composants:

##### Penconazole:

Génotoxicité in vitro : Résultat: Les essais réalisés à ce jour sur animaux et sur microorganismes n'ont pas apporté d'indice quant au risque de modification du patrimoine génétique.

### Cancérogénicité

#### Produit:



# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

### Composants:

#### **Penconazole:**

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

### Composants:

#### **Penconazole:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Composants:

#### **Penconazole:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

### **Composants:**

#### **Penconazole:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia magna (Grande daphnie )): 6,75 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,069 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

#### **Dodine:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 3,33 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,04 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

#### **1,2-benzisothiazole-3(2H)-one:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Salmo trutta (truite commune)): = 2,18 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): = 2,18 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): = 0,11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### **Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

### **Composants:**

#### **Penconazole:**

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### **Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

### Composants:

#### **Penconazole:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

#### **Penconazole:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulative et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bioaccumulable (vPvB)..

#### Composants:

#### **Penconazole:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser les récipients vides, les mettre tels quels dans les poubelles ménagères.

02 01 08 : Déchets agrochimiques.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADN : UN 3082

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

**ADR** : UN 3082  
**RID** : UN 3082  
**IMDG** : UN 3082  
**IATA** : UN 3082

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Dodine)  
**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Dodine)  
**RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Dodine)  
**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Dodine)  
**IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Dodine)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** : 9  
**ADR** : 9  
**RID** : 9  
**IMDG** : 9  
**IATA** : 9

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9  
**ADR**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9  
Code de restriction en tunnels : (E)  
**RID**

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

### IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

#### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

#### IMDG

Polluant marin : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non pertinent

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations nationales

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 dangereux pour l'eau.  
SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
Numéro d'homologation : W 6034  
Autorisé pour l'utilisation non professionnelle.  
Il est interdit de réutiliser l'emballage du produit.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H303	: Peut être nocif par ingestion.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	: Susceptible de nuire au fœtus.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Fongicide rosier Forte Art.-No 1735302039

Version: 3.2

Date de révision:  
30.10.2017

(États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR